



Air France



28/03/2022

3<sup>ème</sup> épisode

## Transfert AWACS vers Toulouse : QUELS IMPACTS POUR LES SALARIES CDG ?

Lors du CSEEI du 23 mars une présentation du projet TOMI, intégrant cette fois-ci les salariés CDG, a été diffusée à l'ensemble des élus (cf. PJ) à titre de 2eme information.

A cette occasion, les élus CFE-CGC ont pris la parole afin de continuer à porter **vos attentes et inquiétudes toujours présentes.**

### Quelles avancées pour les salariés CDG ?

Suite à nos discussions avec la Direction :

- Validation d'un 3eme poste Planning comme postes « critiques »
- Mise en place de comités mensuels RH sur les postes à pourvoir afin de faciliter les futurs reclassements
- 2 reclassements d'ores et déjà validés pour la fin d'année
- 25 oxygénations réalisées ou programmées
- Le déménagement de l'Agence au H1 intégré dans le projet Footprint et piloté par monsieur Thierry Le Pelletier et suivi en CSSCT DEA (locaux entièrement neufs)

**CFE-CGC Air France**

Roissy-pôle Le Dôme - 6, rue de La Haye - 93290 Tremblay-en-France  
(+33)1.41.56.04.70 - [dome.cfecgcaf@gmail.com](mailto:dome.cfecgcaf@gmail.com) - [www.cfecgcaf.org](http://www.cfecgcaf.org)



## Quel traitement RH pour les salariés CDG ?

Bien qu'intégrés dans le projet dit « TOMI », les salariés CDG sont « accompagnés » par la Direction CDG sur les questions RH et l'organisation du travail.

Nous avons donc demandé à être à nouveau reçus par le réseau RH de CDG afin d'aborder les sujets sensibles sur lesquels nous n'avons toujours pas de réponse voire des désaccords :

→ Information des volontaires déjà identifiés sur la suite des événements quant :

- Au type d'accompagnement financier (réf. accord GEPP art 3.3.1)
- A la possibilité de départ dès l'été pour ceux ayant des enfants scolarisés

→ Suite à la future augmentation des déplacements pour l'engineering :

- Comment est intégré le risque en matière de QVT ?
- Quelles réponses sont envisagées ?

→ Où en est-on de la réflexion sur l'élargissement, dès maintenant, pour les salariés volontaires, du télétravail afin de se préparer à la future organisation du travail ?

**Vos élus CFE-CGC souhaitent accompagner le projet TOMI, indispensable à la survie du site de TLS mais également chiffre d'affaire non négligeable pour la DGI, sans que soient oubliés les femmes et les hommes qui y travaillent et y travailleront.**

Nous souhaitons travailler avec vous en mode participatif et interactif alors, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques à l'adresse courriel :

**[cfecgc.dgiory@gmail.com](mailto:cfecgc.dgiory@gmail.com)**